

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-4/13

---

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement  
Rapporteur : PERRUSSOT François

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TURBA Didier

---

OBJET : Approbation du pacte territorial pour l'insertion pour les années 2011-2013.

La loi du 1er décembre 2008 portant création du revenu de solidarité active (R.S.A.) a modifié en profondeur l'architecture du dispositif antérieur. Pour la mise en oeuvre du programme départemental d'insertion, le Département doit conclure avec les parties intéressées un pacte territorial pour l'insertion (P.T.I.). Le programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (P.D.I.L.E.) a été adopté par l'Assemblée départementale le 28 mai 2010 pour les années 2010 à 2012. Le P.T.I. seine-et-marnais aujourd'hui présenté est un document opérationnel qui permet de formaliser l'engagement des acteurs du champ de l'insertion et de l'accompagnement social et professionnel, et de coordonner leurs actions pour en améliorer l'efficacité. Le document proposé est le fruit d'une collaboration entre le Département, l'État, Pôle emploi, la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne (C.A.F.) et la Région Île-de-France à qui il est proposé d'être signataires. Il est proposé qu'il soit conclu pour 3 ans.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

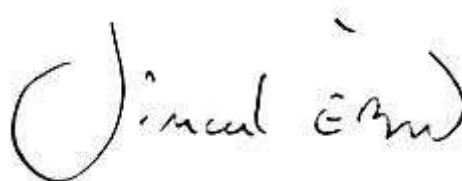
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

D'approuver le pacte territorial pour l'insertion (P.T.I.) de Seine-et-Marne pour les années 2011-2013, tel que joint en annexe à la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil général à le signer au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ